



***POLITIQUE D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX ARRIVANTS***

Adoptée en Janvier 2007

Modifiée en Avril 2009

2^e Édition

PRÉAMBULE

Solidement assise à la tête des eaux, point de départ de la longue course de nombreuses rivières majestueuses, pays de lacs et de denses forêts poussant au-dessus d'un sous-sol à la richesse insoupçonnée, la terre que l'on appelle aujourd'hui la Vallée-de-l'Or est habitée et sillonnée par les Anishnabe depuis plus de 6000 ans. Ils ont su se lover dans cette nature immense, nourricière pour quiconque accepte d'adopter son rythme, celui du cycle des saisons, celui de la vie de la faune et de la flore. Les profondes racines de ces Premières Nations à habiter ici sont toujours visibles de nos jours.

Beaucoup plus tard, il y a un peu moins de 100 ans, des gens de partout ont choisi, pour diverses raisons, de venir habiter ici, qui pour travailler dans les mines, qui pour faire du commerce, qui pour cultiver le sol, qui pour faire fortune, qui pour survivre... Ils sont arrivés par train ou par bateau, emportant avec eux quelques souvenirs du sud de la province ou de l'est de l'Europe, prêts à commencer une nouvelle vie dans un nouveau pays, un « pays neuf » comme on l'a souvent dit. Ils ont inventé une nouvelle façon de vivre ici, en apprivoisant le climat et la nature, parfois en tentant de les mater et de les asservir, toujours en faisant preuve d'inventivité et d'une solidarité propre aux nouveaux établissements.

Ainsi, malgré l'adversité, quelques générations se sont succédées entre la rivière Héva et la rivière Nottaway, du Grand lac Victoria au lac Courville, au cœur de la forêt comme sur les grasses terres arables ou à l'ombre des chevalements de mines. La Vallée-de-l'Or s'est bâtie une identité bien à elle, forte des apports de ceux qui ont choisi de se fondre dans cette terre et de la façonner à leur image, riche de la diversité de ses municipalités. Malgré tout, quelques nuages assombrissent l'avenir : de nombreux jeunes partent sans savoir qu'une place aussi grande que leurs rêves leur est gardée ici ; plusieurs retraités s'expatrient plus au sud, emportant avec eux les richesses et l'expérience d'une vie ; et c'est sans compter ceux qui ne font que passer, le temps d'une « job », et qui repartent aussitôt qu'une occasion se présente ou qu'un coup dur survient.

En 2006, la MRC de La Vallée-de-l'Or et ses municipalités ont choisi de rallier intervenants, organismes et citoyens autour d'un objectif commun : accueillir ceux qui choisissent Senneterre, Senneterre-Paroisse, Belcourt, Val-d'Or et ses différents secteurs, Malartic ou Rivière-Héva. Ensemble, ils mettront tout en œuvre pour que tous se sentent chez eux, pour que tous trouvent un milieu favorable à l'éclosion de leurs talents, pour que tous fassent eux aussi partie de ce territoire destiné à prendre la forme des projets de ceux qui l'habitent.

Un tel ralliement des éléments actifs d'un même milieu a fait ses preuves ailleurs en province. C'est avec l'espoir de transcender les missions de chacun que nous mettons en place notre propre partenariat, fort des réalisations de tous les partenaires et de la vigueur de nos espoirs. Nous souhaitons faire en sorte que les nouveaux arrivants se sentiront chez eux et trouveront ici un territoire de choix pour s'établir, poursuivant ainsi l'œuvre des premiers colons, avec l'esprit et le respect de la nature hérités des Premières Nations.

DÉFINITIONS

Afin de faciliter la compréhension des notions présentées dans cette politique d'accueil, il est essentiel de définir certains termes.

➤ NOUVEL ARRIVANT

Toute nouvelle personne qui s'installe sur le territoire d'une des municipalités de la MRC de La Vallée-de-l'Or, qu'il s'agisse de migration intrarégionale ou de l'arrivée d'individus provenant de l'extérieur de la région, toute génération et toute culture confondues, sur une base temporaire ou permanente.

➤ ACCUEIL

- Encadrement et soutien aux nouveaux arrivants dès leur arrivée;
- Information aux nouveaux arrivants sur les services et ressources offerts par les municipalités, les organismes et les divers employeurs du territoire.

➤ INTÉGRATION

- Encouragement à la mise en place d'initiatives permettant les échanges et un partage interculturel entre les citoyens et les nouveaux arrivants;
- Encouragement à l'implication des nouveaux arrivants dans la communauté afin de créer des liens et se bâtir un réseau de contacts.

➤ RÉTENTION

- Capacité à retenir les nouveaux arrivants en favorisant le sentiment d'appartenance à l'égard de leur milieu;
- Valorisation de la richesse issue de la diversité des nouveaux arrivants à travers la communauté.

➤ RECRUTEMENT

Ensemble des actions mises en œuvre pour trouver un individu correspondant aux besoins d'une organisation.

OBJECTIFS EN MATIÈRE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

À travers cette politique d'accueil des nouveaux arrivants, voici les objectifs visés :

- *Doter la MRC et les municipalités de La Vallée-de-l'Or d'outils permettant d'avoir une intervention plus concertée concernant le recrutement, l'accueil, l'intégration et la rétention de nouveaux arrivants;*
- *Favoriser la mise en place de mesures concernant l'accueil, l'intégration et la rétention de nouveaux arrivants par les municipalités;*
- *Développer la capacité du milieu à accueillir, à intégrer et à retenir les nouveaux arrivants.*

■ LES CONSIDÉRANTS

- *Considérant l'importance des enjeux et l'importance du rôle de la MRC et de ses municipalités ;*
- *Considérant les résultats significatifs obtenus suite aux efforts déployés au niveau du recrutement, de l'accueil, l'intégration et la rétention de nouveaux arrivants dans d'autres municipalités et d'autres MRC ;*
- *Considérant la nécessité de mettre en commun les efforts d'organismes et d'individus afin d'optimiser l'efficacité des actions présentes et futures pour obtenir un réel levier d'intervention pour notre MRC et ses municipalités ;*
- *Considérant les orientations communes déjà existantes de plusieurs organismes quant à l'accueil, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants en région ;*
- *Considérant la hausse prévisionnelle des perspectives démographiques pour la MRC de La Vallée-de-l'Or;*
- *Considérant les difficultés actuelles et futures à recruter dans plusieurs domaines d'emploi ;*
- *Considérant la nécessité de prévenir le manque de qualification de la main- d'œuvre ;*
- *Considérant l'importance des retombées économiques des nouveaux arrivants qui viennent ou reviennent vivre sur notre territoire ;*
- *Considérant l'impact de la présence de nouveaux arrivants sur le réseau de l'éducation, de la santé et des municipalités ;*
- *Considérant le besoin important d'outils pour fin de recrutement à l'extérieur de la région manifesté par plusieurs organisations de la MRC;*

- **Nous croyons important :**
- *De doter la MRC de La Vallée-de-l'Or et chacune de ses municipalités d'une vision en matière d'accueil, d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants ;*
- *De préciser la mission à se donner dans ce domaine ;*
- *De préciser les valeurs et les principes d'actions à privilégier ;*
- *D'indiquer les orientations et axes d'intervention à poursuivre.*

VISION EN MATIÈRE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La région de l'Abitibi-Témiscamingue possède de riches atouts naturels qui rendent son territoire des plus attrayants. En effet, que ce soit par ses milliers de lacs ou ses vastes étendues de forêt boréale, il est possible de pratiquer une multitude de loisirs extérieurs et d'admirer la beauté de cette région aux quatre coins de celle-ci.

Bien que l'Abitibi-Témiscamingue soit principalement reconnue pour ses grands espaces et ses nombreuses activités de plein air, une autre grande force du territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or se retrouve dans le contact humain des gens d'ici. L'accueil fort chaleureux, dont font preuve les citoyens envers les nouveaux arrivants, ainsi que la qualité exceptionnelle du milieu de vie qu'on retrouve à travers la région, n'en sont que quelques exemples.

C'est d'ailleurs en raison des nombreux avantages qu'offre le milieu de vie de la MRC de la Vallée-de-l'Or, qui se trouve à être la principale porte d'entrée de l'Abitibi-Témiscamingue, que les gens éprouvent un immense sentiment de bien-être en s'y installant. Peu de temps après leur arrivée, ces nouveaux résidents s'y sentent chez eux et développent le goût d'y rester. Cet enthousiasme envers notre territoire est partagé par les gens de toutes les cultures et de toutes les générations, qu'il s'agisse des jeunes ou des personnes plus âgées.

Dans cette optique, plusieurs mesures seront mises de l'avant par les municipalités et la MRC de La Vallée-de-l'Or afin de permettre le développement d'outils pour bien encadrer les nouveaux arrivants. La MRC désire mobiliser toutes les municipalités qui composent son territoire et ainsi, travailler en complémentarité avec chacune d'elles.

Une politique en matière d'accueil, d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants amène donc la MRC de La Vallée-de-l'Or et ses municipalités à se projeter en tant qu'organisations et communautés pour les années à venir.

« L'ACCUEIL, L'INTÉGRATION ET LA RÉTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS PASSENT D'ABORD PAR UNE COHABITATION HARMONIEUSE DES CITOYENS ET PAR UNE RECONNAISSANCE DE LA RICHESSE ISSUE DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE. »

MISSION, COMPOSITION DU COMITÉ ET MANDAT EN MATIÈRE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour la MRC et les municipalités, il est primordial de favoriser le sentiment d'appartenance de tous les habitants afin que ceux-ci s'y sentent bien et incitent leurs proches à y demeurer. Cet objectif contribuera non seulement au maintien des jeunes en région, mais également à celui des aînés. Par conséquent, le maintien de l'ensemble de la population entraînera des retombées positives pour notre milieu.

Une autre préoccupation majeure de la MRC est de se doter d'un comité de suivi. Ce comité sera composé d'un représentant par comité local de chacune des municipalités (6 représentants), un (1) représentant de la MRC, un (1) employé de la MRC assigné au dossier et quelques personnes du milieu ayant une expertise en lien avec les actions de la politique. Ce comité devra accompagner et soutenir les différentes municipalités de la MRC de La Vallée-de-l'Or. En conséquence, un plan d'action au niveau MRC sera élaboré.

Le comité de suivi mettra sur pied un mécanisme ayant pour but de mesurer annuellement les résultats de l'application de la politique. Un des principaux objectifs visé par cette mesure est de permettre une évaluation objective des impacts de la politique sur la communauté des nouveaux arrivants.

« LA MRC ET LES MUNICIPALITÉS ENTENDENT S'ASSURER DE L'ACCESSIBILITÉ DE LEURS SERVICES ET DES DIFFÉRENTES SPHÈRES DE LA VIE MUNICIPALES AUX NOUVEAUX ARRIVANTS ET FAVORISER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'ÉGARD DE LEUR TERRITOIRE. »

Le comité de suivi de la MRC :

- *Collaborera à faciliter l'accueil, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants;*
- *Jouera un rôle de support auprès des municipalités ;*
- *Assumera un rôle de référence vers d'autres ressources lorsque nécessaire ;*
- *Soutiendra l'application et le bon fonctionnement de la politique.*

ORIENTATIONS

Les orientations se rapportent aux dimensions abordées par la politique d'accueil, d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants. Elles ciblent certains enjeux, préoccupations et problématiques importantes pour les municipalités et la MRC de la Vallée-de-l'Or. Un consensus ayant été atteint pour chacune des orientations, celles-ci sont accompagnées de divers axes d'intervention.

Les six (6) orientations retenues sont les suivantes :

- 1) VALORISER UNE IMAGE POSITIVE DE LA MRC ET SES MUNICIPALITÉS;**
- 2) FAVORISER L'ACCÈS À L'INFORMATION SUR LES AVANTAGES OFFERTS DANS NOTRE MRC ET SES MUNICIPALITÉS;**
- 3) FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES OFFERTS SUR NOTRE TERRITOIRE**
- 4) FAVORISER UN RAPPROCHEMENT INTERCULTUREL;**
- 5) SENSIBILISER, MOBILISER ET ASSOCIER DES PARTENAIRES ET LA POPULATION AFIN DE DÉVELOPPER DES MÉCANISMES DE COLLABORATION;**
- 6) CRÉER DES COMITÉS LOCAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ADAPTATION DE MESURES EN MATIÈRE D'ACCUEIL, D'INTÉGRATION ET DE RÉTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS;**

ORIENTATION 1 : VALORISER UNE IMAGE POSITIVE DE LA MRC ET SES MUNICIPALITÉS

- 1.1** *S'assurer d'une connaissance de l'histoire de la MRC et de ses municipalités, ainsi que de sa diffusion ;*
- 1.2** *Développer une image de marque de notre MRC et ses municipalités.*

ORIENTATION 2 : FAVORISER L'ACCÈS À L'INFORMATION SUR LES AVANTAGES OFFERTS DANS NOTRE MRC ET SES MUNICIPALITÉS

- 2.1** *Informar des mesures existantes aux niveaux fiscal, économique, humaine d'intégration et des services disponibles ;*
- 2.2** *S'assurer que les élus et employés des différentes municipalités disposent de ressources et de documents qui sont constamment mis à jour en ce qui concerne les informations relatives aux avantages offerts sur le territoire de la MRC.*

ORIENTATION 3 : FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES OFFERTS SUR NOTRE TERRITOIRE

- 3.1** *Création d'un guide d'accueil des nouveaux arrivants, en assurer la diffusion et la mise à jour annuelle.*

ORIENTATION 4 : FAVORISER UN RAPPROCHEMENT INTERCULTUREL

- 4.1** *Encourager les nouveaux arrivants à participer à des activités de proximité;*
- 4.2** *Favoriser les rapprochements interculturels entre les nouveaux arrivants et la population.*

ORIENTATION 5 : SENSIBILISER, MOBILISER ET ASSOCIER DES PARTENAIRES ET LA POPULATION AFIN DE DÉVELOPPER DES MÉCANISMES DE COLLABORATION

- 5.1** *Créer une façon d'impliquer les partenaires et la population afin de développer un automatisme quant au soutien apporté aux nouveaux arrivants ;*
 - 5.1.1** *Sensibiliser les partenaires à la création d'un réseau pour l'intégration en emploi des conjoints ;*
 - 5.1.2** *Collaborer avec les principaux employeurs du territoire de la MRC afin qu'ils puissent informer leurs employés nouvellement arrivés des nombreux avantages et services qui leur sont offerts par le biais du guide d'accueil;*
- 5.2** *Soutenir la mise en place de différentes activités ou événements annuels en matière d'intégration de nouveaux arrivants.*

ORIENTATION 6 : CRÉER DES COMITÉS LOCAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ADAPTATION DE MESURES EN MATIÈRE D'ACCUEIL, D'INTÉGRATION ET DE RÉTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

- 6.1** *Faire connaître aux élus et aux employés la politique d'accueil des nouveaux arrivants;*
- 6.2** *Mettre en place un plan d'action local ;*
- 6.3** *Mettre en place des stratégies de communication permettant de joindre les nouveaux arrivants et leur faire connaître les services et la réglementation de leur municipalité ;*
- 6.4** *Faciliter l'accès des personnes nouvellement arrivées aux activités sportives, culturelles, récréatives et communautaires, et ce, en collaboration avec les organismes reconnus par les municipalités ;*
- 6.5** *Participer à la mise à jour du guide d'accueil.*

COMITÉ DE MISE EN PLACE

Voici les membres du comité de travail qui ont élaboré la politique d'accueil des nouveaux arrivants de la MRC de La Vallée-de-l'Or :

- M. Louis Bourget, directeur général de la MRC de La Vallée-de-l'Or ;
- Mme Suzanne Girard, coordonnatrice des loisirs à la Ville de Malartic ;
- Mme Monic Landry, secrétaire de direction à la Ville de Senneterre ;
- Mme Élisabeth Larouche, agente de recrutement médical au Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or ;
- M. Robert Marchand, délégué pour le comité de planification communautaire ;
- M. Paul-Antoine Martel, délégué pour le comité de planification communautaire;
- M. Francis Murphy, conseiller municipal à la Ville de Val-d'Or ;
- M. Jean-Sébastien Roy, agent de recherche à la MRC de La Vallée-de-l'Or ;
- Mme Lucie Sawyer, déléguée pour le comité de planification communautaire ;
- Mme Céliane Taillefer, mairesse de la Municipalité de Senneterre-Paroisse.

Les commentaires et opinions de la population ont également été pris en compte lors de la tenue de trois (3) consultations publiques sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or. En effet, celles-ci se sont déroulées à l'hôtel de ville de Val-d'Or le 17 octobre 2006, à l'hôtel de ville de Senneterre-Paroisse le 18 octobre 2006 et à l'hôtel de ville de Malartic le 19 octobre 2006. Plus d'une trentaine de citoyens y ont assisté et près de la moitié d'entre eux ont manifesté leur intérêt à s'impliquer au sein des divers comités locaux.

**Choisir
une vie...**



MRC de La Vallée-de-l'Or

42, place Hammond

Val-d'Or (Québec) J9P 3A9

Tél. : 819-825-7733

Télec. : 819-825-4137

info@mrcvo.qc.ca